

MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE

Concerne des personnes en situation de handicap accueillies en ESAT. Permet de répondre à un besoin en termes de compétences:

- Afin de pourvoir un poste identifié
- Pour déterminer les activités pouvant constituer un poste à disposition



AVANTAGES

- Disposer des compétences dont l'entreprise a besoin
- Bénéficier d'une aide personnalisée
- Être sécurisé dans le parcours d'intégration
- Répondre partiellement à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap.

ACTIVITÉS

Préparation

- ✓ L'ESAT Hors les Murs vous aide dans l'identification des tâches pouvant faire l'objet d'une mise à disposition individuelle et à la réalisation de la fiche correspondante.
- ✓ L'ESAT Hors les Murs identifie la personne disposant des compétences requises et accompagne son intégration :
 - Présentation de la personne
 - Présentation du poste de travail
 - Accompagnement du tuteur
 - Sensibilisation des équipes au handicap.

Accompagnement

- ✓ L'ESAT Hors les Murs propose, dans le cadre d'un contrat de mise à disposition individuelle, un accompagnement de proximité par un chargé d'insertion de l'ESAT, favorisant la réussite du projet d'intégration. Il est le lien entre l'entreprise et la personne mise à disposition, qui reste usager de l'ESAT.
- ✓ Evaluations régulières des compétences acquises. Ces évaluations permettent l'identification des besoins éventuels en formation.
- ✓ Durée de mise à disposition : 1 an, renouvelable une fois.

Suivi

- ✓ Objectif = favoriser à terme l'intégration pérenne de la personne au titre d'un contrat de droit commun.
- ✓ Ce suivi vise à sécuriser le parcours professionnel de la personne recrutée au sein de l'entreprise.

DES INTÉGRATIONS RÉUSSIES

- STMICROELECTRONICS : **logisticien**
- BP ENVIRONNEMENT : **câbleur-électricien**
- MSA : **agent administratif**
- PEUGEOT: **agent d'entretien**
- BRICOMAN : **conseiller de vente**

